MAIRIE DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° d.26-2020
Date de convocation :
03/06/2020

L'an deux mille vingt le neuf juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Floirac, se sont réunis en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de membres :

En exercice :	15
Présents :	15
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Blancs :	0
Abstention :	0

Etaient présents : Mesdames DETENTE Nelly, FOUCHIER Caroline, MOINARD Sylvie, Messieurs LAUMONIER Bernard, PAP Jean-Michel, ROBERT Patrice, SOULARD Alain, VIVIER Philippe, MOTHAY Dominique, LAVERGNE Sébastien, VALLEE Michel, VION Jean-Paul, VALETTE Michel, TERON Jean-Luc, BOISNARD Éric,

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quinze membres.

Monsieur ROBERT Patrice a été élu secrétaire de séance.

Objet :
Délégués au Syndicat des Eaux de la Charente Maritime.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat des Eaux de la Charente Maritime :

- titulaire : VALLEE Michel
- suppléant : PAP Jean-Michel

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Bernard LAUMONIER

MAIRIE DE FLOIRAC
R.F.
17120 (Charente-Maritime)

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200076925 -- 20200609 -- 2020_JUIN26 -- DE
Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 12/06/ 2020